

CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME PRÉPARATION POUR LA VISITE DE CONTRÔLE

Conditions requises

- En état de location et libre de tout occupant
- Propre et en bon état
- Équipements fonctionnels
- Travaux terminés

Critères éliminatoires

- Traces de moisissures, fissures et saletés
- Équipements cassés ou en mauvais état
- Extérieurs non entretenus

POINTS DE VIGILANCE

DANS TOUTES LES PIÈCES

Sols, murs et plafonds

-  Propre, en état
-  Moisissures, fissures, et saletés
-  Peintures écaillées ou papiers peints déchirés

Mobiliers intérieurs et extérieurs

-  Propre, en état
-  Cassés, déboîtés, troués
-  Abîmés, tâchés

Pour plus d'informations :



Delphine Roqueplo
05 65 75 55 69
delphine.roqueplo@aveyron-attractivite.fr

PIÈCES SPÉCIFIQUES



Chambre(s)

-  Literies propres
-  Literies tâchées, trouées
- ▲ vérification des sommiers, matelas, oreillers, couvertures, alaises, couettes...

Sanitaire(s)

-  Équipements propres
-  Moisissures et saletés (parois et rideaux de douche...)
- ▲ vérification des joints (lavabo, douche...)

Cuisine(s)/ Séjour(s)

-  Équipements propres et fonctionnels
-  Équipements et mobiliers cassés ou détériorés (meubles, canapés, table de cuisson, plan de travail, four, réfrigérateur, évier...)
- ▲ vérification des joints (four, réfrigérateur, évier...)

